



## comment obtenir la garde de mon fils de 8 ans ? peut il se faire

Par **chouchouoxy**, le **01/05/2010 à 22:39**

je suis séparé de ma compagne depuis qu'elle ma trompé avec mon frère il y a environs 5ans et demi depuis elle balade mon fils de ville en ville l'emmene à l'école quand elle y pense et quand elle ne se lève pas a 16h de l'après midi et elle a deux autres enfants chacuns de père différent jusqu'à présent je ne lui ais jamais cherché a lui nuire.il y a plus d'un an elle a rencontré quelqu'un et pendant un ans et demi mon fils a vécu avec moi et ma compagne durant cette période(oct 2008 à juill 09) sa mère na jamais contribué aux besoins du petit(alors qu'elle touché les alloc pour lui)elle n'a apellé pour prendre de ses nouvelles(elle a juste appelé pour nous dire que son chat c'était fait écrasé et la seconde fois elle c'était trompé de numéro)a noel 2008 elle a pris le petit à 20h alors qu'il ne voulais pas passer noel avec elle et on a apris par la suite qu'elle été partie le soir même ou le lendemain donc deux jours après son grand père nous la remmener. à noel 2009 elle nous a dit "je vais faire noel avec la famille a mon copain mais le petit peut pas venir il n'y a pas assez de place". depuis le 26 ou 27 décembre plu de nouvelles du petit il y a deux mois on apprend qu'elle a disparu en laissant des dettes et sans dire ou elle allais nous avons donc un peut fouiller et avons appris dans quel departement elle se trouvais dernièrement nous l'avons eut au téléphone et selon elle ce qu'elle fais ne nous regarde pas qu'elle fais ce qu'elle veut avec ses enfants.  
elle a fait une reconnaissance anticipée seule j'ai reconnu mon fils a la naissance nous ne sommes pas mariés et nous étions séparés a l'amiable mais sans jugemet.  
aidez moi s'il vous plait par ou dois je commencer qui contacter et quel papiers réunir!!!!!!